

Obéir Aux Imams

<"xml encoding="UTF-8">

Obéir Aux Imams

Nous croyons que les Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) font partie des "gens d'autorité" à qui l'obéissance est rendue obligatoire par Allah dans le Saint Coran. Ce sont eux qui sont les témoins de ce que font les gens. Ce sont eux qui conduisent les gens vers la Porte menant vers Allah. Ils sont le Trésor de la Connaissance Divine, les Narrateurs des Révélations d'Allah, les Piliers du Monothéisme et les Gardiens de la Religion d'Allah.

Selon la tradition du Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille), les Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) sont la Source de Paix et de tranquillité pour l'humanité et les protecteurs des gens contre l'influence de Satan. Leur position parmi les habitants de la terre est similaire à celle des étoiles pour les habitants de cieux. Le Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) a dit: «Ils (mes Ahl-ul-Bayt) sont l'Arche de Noé. Quiconque y monte sera sauvé, et quiconque s'en éloigne se noiera», ce qui veut dire que quiconque suit les Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) sera bénit et quiconque ne les suit pas sera ruiné.

Le Verset coranique suivant a été révélé par Allah à leur propos: «Ils sont les serviteurs honorés d'Allah, qui ne parlent que lorsqu'Allah a parlé, et qui n'agissent que conformément aux Commandements d'Allah» Sourate al-Anbiya'a[21:27].

Et c'est à propos de ces mêmes Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) que "Ayat al-Tat-hîr" a été révélé: «O vous les descendants élus du Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) (Ahl-ul-Bayt)! Allah veut éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement» Sourate al-Ahzâb[33:33].

En effet, Allah a gardé les Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) totalement purifiés de toute souillure, étant donné qu'ils sont la lumière rayonnante de la Maison du Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille).

Nous croyons que les Commandements des Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur

eux) sont ceux-là mêmes d'Allah, de même que leurs prohibitions sont celles d'Allah. Leur obéir ou leur désobéir, c'est obéir ou désobéir à Allah. Les aimer et avoir de la déférence pour eux, c'est aimer et avoir de la déférence pour Allah. Éprouver de l'animosité à leur égard, c'est éprouver de l'animosité envers Allah. Désobéir à leurs Commandements équivaut à désobéir aux Commandements du Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille). C'est pourquoi il incombe à tout le monde de se soumettre aux Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux), d'obéir à leurs Commandements et de suivre leurs Enseignements.

Pour cela nous croyons que tous les Commandements religieux puisent leur force dans les Enseignements sacrés des Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) et qu'ils doivent être appris d'eux seuls.

Nous ne pouvons pas nous acquitter de nos responsabilités si nous recevons les Préceptes religieux de quelqu'un d'autre. Le Musulman doit se contenter des Commandements qui lui parviennent authentiquement des Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux), car ceux-ci sont comme l'Arche de Noé: quiconque s'y embarque est sauvé, et quiconque s'en écarté est noyé et emporté par les vagues de la pollution et de la dégradation matérialiste et satanique.

A présent il n'importe pas de montrer que les Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) sont les Vrais Successeurs du Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) et qu'ils détiennent les rênes du Gouvernement Divin, car l'époque des Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) est déjà bien lointaine, et en démontrant ce fait nous ne pourrons pas leur restaurer leurs droits ni faire revenir leur époque. Ce qui est important maintenant, c'est de savoir, comme nous l'avons déjà dit, qu'il nous faut nous référer aux Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) pour accéder à la Guidance Divine et pour comprendre avec exactitude les prêches du Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille), car se contenter de se référer à des narrateurs et des savants qui n'avaient pas été éclairés par la Connaissance des Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) équivaudrait à dévier du Droit Chemin de l'Islam, et ne permet pas au Musulman d'être sûr de bien s'acquitter de ses obligations religieuses.

Étant donné l'existence de divergences de vues irréconciliables entre les différences Écoles

juridico-religieuses, concernant les statuts légaux de l'Islam, le Musulman ne peut donc que choisir l'une d'entre elles, et ce choix ne doit se faire qu'après un examen approfondi de ces différentes Écoles et après avoir acquis en son âme et conscience la conviction intime que

l'École choisie lui permettra de connaître les vrais Préceptes d'Allah et de s'acquitter correctement de ses obligations religieuses telles qu'elles ont été promulguées par Allah. Car de même que le Musulman a le devoir de connaître avec certitude les obligations religieuses qui lui sont imposées par Allah, de même il doit acquérir la certitude de bien s'en acquitter puisque, selon les juristes, "La certitude de l'existence d'une obligation religieuse exige logiquement la certitude de son accomplissement".

Or, la preuve absolue, ou la certitude exigée, nous impose l'obligation de nous référer aux Saints Imams (Que la Paix et le Salut d'Allah soient sur eux) d'Ahl-ul-Bayt comme étant, après le Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille), la référence originelle des Préceptes d'Allah. Cette preuve, nous l'avons au moins dans le hadith suivant sur l'authenticité duquel les chaînes de transmetteurs Sunnites et Chiites sont d'accord:

"Je vous laisse ce par quoi vous ne vous égarerez jamais tant que vous vous y accrocherez: les Deux Poids (al-Thaqlayn) qui sont l'un plus grand que l'autre: le Livre d'Allah (le Saint Coran) qui est comme une corde suspendue du Ciel vers la Terre, et mes Ahl-ul-Bayt (les Descendants élus du Saint Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille)). Rappelez-vous! Ces deux (legs) ne se sépareront jamais l'un de l'autre jusqu'à ce qu'ils me rencontrent au Kawthar (le Bassin), au Paradis. Si on réfléchit bien à ce hadith authentique, on ne peut qu'être convaincu de sa grande et profonde signification. Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) nous y dit clairement qu'il nous a laissé un legs et que "tant que nous nous y accrochons, nous ne nous égarerons jamais".

Et ce qu'il nous a laissé, ce sont les Deux Poids, qui sont inséparables, comme s'ils formaient une seule chose. Il ne suffit donc pas de s'attacher à l'un d'eux seulement, et c'est seulement en s'attachant à tous les deux que nous ne pourrons ne pas nous égarer après lui. Et lorsqu'il dit: «Ils ne se sépareront pas l'un de l'autre jusqu'à ce qu'ils me rencontrent au Bassin», il nous indique que quiconque les sépare et ne s'accroche pas aux deux ensemble ne sera jamais bien guidé. C'est pourquoi ils sont "l'arche de Noé" (le Sauveur) et un Refuge sûr pour les habitants de la Terre. Celui qui ne s'y accroche pas se noie dans les labyrinthes de la déviation, et ne saurait échapper au périssement. Cela signifie que se contenter de les aimer sans appliquer

leurs Paroles et sans suivre leur Voie n'est qu'une fuite devant la Vérité et une attitude propre à celui qui est aveuglé par le fanatisme, l'esprit de corps et le sectarisme, et qui ignore la méthode correcte d'explication d'une parole arabe claire et simple.

* AL-MODHAFFAR, Mohamad Reda, Les Croyances Du Chiisme, Édité et traduit par: AL-BOSTANI, Abbas, Édité près: Foundation of Islamic C.P.W. 21, Entezam St, Qum, Iran.
.Reproduit avec la permission par l'équipe de projet de L'Ahlul Bayt Digital Islamic Library